

Concept de formation post-graduée en sénologie gynécologique

1. Informations relatives à l'établissement de formation post graduée

1.1 Nom de l'établissement de formation, adresse postale, numéro(s) de téléphone, site internet

Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)

Centre du Sein du Valais Romand, certifié par la Ligue Suisse contre le cancer, 2022

Hôpital de Sion

Avenue du Grand-Champsec

1950 Sion

027 603 45 11

<https://www.hopitalduvalais.ch/disciplines-medicales/disciplines-de-a-a-z/centre-du-sein>

1.2. Etablissement de formation post graduée reconnu en

- Gynécologie et obstétrique, catégorie B, titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Formation approfondie en gynécologie opératoire
- Demande en cours pour formation approfondie en sénologie gynécologique

1.3. Caractéristiques particulières de l'établissement de formation post graduée, p. ex. fonction de centre hospitalier, soins de base, etc.

Le service de gynécologie et obstétrique de l'Hôpital de Sion prend en charge toutes les investigations et les traitements des pathologies bénignes et malignes de la femme, hormis la chirurgie de la réassignation sexuelle et la chirurgie de malformations complexes du tractus génital féminin.

Le service de Gynécologie et Obstétrique assure des soins sur le site de:

- Sion: policlinique et hospitalisation (obstétrique et gynécologie, sénologie), Centre du sein,
- Sierre: hospitalisation (chirurgie reconstructive du sein conjointement avec les chirurgiens plasticiens)
- Martigny : chirurgie ambulatoire et policlinique de gynécologie

Le Centre du sein du Valais Romand répond à tous les critères de casuistique, multidisciplinarité et est certifié depuis 2022 par la Ligue Suisse contre le cancer.

1.4. Patients hospitaliers: nombre d'hospitalisations par an, par discipline

- Hospitalisation (2021): 1'097 patientes opérées en stationnaire (site de Sion et Sierre).
- Ambulatoires (2021): 628 patientes opérées en ambulatoire (site de Sion, Sierre et Martigny).

- Consultations ambulatoires (2021): 14000 consultations ambulatoires entre les polycliniques de Sion et Martigny (consultation de gynécologie, sénologie, grossesse à bas et haut risque, unité d'échographie, sexologie, fertilité, gynécologie pédiatrique, urogynécologie, vécu de l'accouchement et endométriose).
- Consultations au Centre du sein en 2021: 1887 consultations, 283 patientes, dont 222 nouveaux cas de cancer du sein (consultations: nouveaux cas cancer du sein, maladies bénignes du sein, suivi postopératoire, consultation des infirmières spécialisées breast care nurse, etc.).

1.5. Réseau de formation post graduée

Le Service de Gynécologie-obstétrique du CHVR est membre du Réseau Romand de Formation en Gynécologie-Obstétrique (RRFGO). Ce réseau regroupe l'essentiel des hôpitaux romands au sein d'un réseau coordonné et structuré. Les différents hôpitaux participants à ce réseau sont les suivants:

Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais site de Rennaz, Hôpital du Jura Delémont, Hôpital Cantonal Fribourgeois, EHC Hôpital de Morges, Hôpital neuchâtelois Pourtalès, G.H.O.L. Nyon, HiB site de Payerne, Hôpital de Sion, Hôpital d'Yverdon-les-Bains.

Pour la formation approfondie de sénologie gynécologique, nous serions disponibles à collaborer avec d'autres centres reconnus pour la formation des médecins. Pour le moment, il n'existe pas en Suisse un réseau pour la formation en sénologie gynécologique sur plusieurs centres reconnus.

1.6 Groupement de formation post graduée

Pour la formation approfondie de sénologie gynécologique, nous aimerions collaborer avec d'autres centres reconnus pour la formation approfondie en sénologie gynécologique.

La formation en sénologie gynécologique vient d'être créée en 2022 et il n'y a pour le moment pas de collaborations établies entre les Centres reconnus par la Ligue suisse contre le cancer pour la formation conjointe des médecins.

Une future collaboration avec les HUG et probablement avec les hôpitaux de Romandie est envisagée et les détails doivent encore être discutés afin de pouvoir offrir aux futurs candidat(e)s une formation complète et également pour pouvoir réguler le taux de chirurgiens sénologues en fonction des besoins des cantons.

1.7 Coopération informelle avec d'autres institutions, en termes de formation post graduée

- CHUV- médecine de la reproduction (préservation de la fertilité), sarcomes
- Inselspital- endométriose, radiothérapie hyperthermique, curiethérapie interstitielle
- HUG- médecine hyperbare

1.8. Nombre de postes pour les médecins en formation postgraduée approfondie (taux d'occupation d'au moins 50%)

- 1 poste de chef(fe) de clinique (CDC) en formation approfondie en sénologie gynécologique à 100%.
- Possibilité de formation à temps partiel si souhaité.

2. Equipe médicale

2.1 Responsable de l'établissement de formation post graduée (médecin responsable de la formation)

Prof. Daniela Emanuela Huber, médecin chef, spécialiste en obstétrique et gynécologie, avec une formation approfondie en gynécologie et obstétrique opératoire et onco-gynécologie chirurgicale, Diplôme SSGO sénologie.

90%, membre de l'équipe centrale de chirurgie du sein du Centre du sein.

DanielaEmanuela.Huber@hopitalvs.ch

Formations pédagogiques:

- 2015 Teaching in clinical settings, basic leadership skills Royal College of Physicians & ISFM/FMH
- 2015 Effective strategies for feedback assessment and supporting underperforming trainees Royal College of Physicians & ISFM/FMH
- 2017 Atelier de formation de base, Unité de développement et de recherche en éducation médicale, UNIGE

2.2 Suppléant

Dr. Colin Simonson, médecin chef, spécialiste en obstétrique et gynécologie, avec une formation approfondie en gynécologie et obstétrique opératoire.

80% membre de l'équipe centrale de chirurgie du sein du Centre du sein, Directeur médical du Centre du sein.

Colin.Simonson@hopitalvs.ch

2.3 Coordinateur de la formation post graduée, si différent du responsable de l'établissement de formation

Dr. Colin Simonson, médecin chef, spécialiste en obstétrique et gynécologie, avec une formation approfondie en gynécologie et obstétrique opératoire.

80% membre de l'équipe centrale de chirurgie du sein du Centre du sein, Directeur médical du Centre du sein.

Colin.Simonson@hopitalvs.ch

2.4 Autres médecins cadres impliqués dans la formation post graduée approfondie

Dr. Colin Simonson, médecin chef, spécialiste en obstétrique et gynécologie, avec une formation approfondie en gynécologie et obstétrique opératoire.

80% membre de l'équipe centrale de chirurgie du sein du Centre du sein, Directeur médical du Centre du sein.

Colin.Simonson@hopitalvs.ch

Dre. Régine Lachat, médecin adjoint, spécialiste en obstétrique et gynécologie, avec une formation approfondie en gynécologie et obstétrique opératoire.

30%, membre de l'équipe centrale de chirurgie du sein du Centre du sein.

Regine.Lachat@hopitalvs.ch

Dre. Stéphanie Seidler, médecin agrée, spécialiste en obstétrique et gynécologie, avec une formation approfondie en gynécologie et obstétrique opératoire, diplôme de sénologie SSGO et SSS.

50%, membre de l'équipe centrale de chirurgie du sein du Centre du sein.

Stephanie.Seidler@hopitalvs.ch

En plus, les médecins cadres du Centre du sein, membres de l'équipe centrale en: radiologie, pathologie, oncologie médicale, oncogénétique, radio-oncologie, psycho-oncologie, chirurgie plastique cf: <https://www.hopitalduvalais.ch/disciplines-medicales/disciplines-de-a-a-z/centre-du-sein/centre-du-sein-du-valais-romand>).

2.5. Rapport médecins en formation approfondie / médecins formateurs (chacun à 100%) dans l'hôpital/l'institut/le service

Au Centre du sein, cela représente 4 médecins cadres de sénologie gynécologique pour un chef de clinique en formation approfondie (soit 2.5 EPT médecin cadre membre de l'équipe centrale de chirurgie du sein du Centre du Sein pour 1 EPT chef(fe) de clinique en formation approfondie de sénologie gynécologique).

3. Mise au courant lors de l'entrée en fonction

3.1 Accompagnement personnel

Les plans de formation sont discutés au minimum une fois par année avec chaque médecin en formation approfondie par le chef de service dans le cadre d'entretiens spécifiques. Le CDC en formation approfondie en sénologie sera accompagné tout au long de sa de formation par un mentor (un médecin cadre) qui ne sera pas son superviseur direct afin de pouvoir lui offrir un espace où il pourra s'exprimer. Un entretien avec son mentor sera proposé de façon semestrielle.

3.2 Service d'urgence/service de piquet

Notre service offre un service de garde de gynécologie et obstétrique 24h/24h sur le site de Sion. Durant la journée, le service de garde est assuré par:

- 1 médecin assistant pour le service d'obstétrique,
- 1 médecin-assistant pour le service de gynécologie,
- 1 chef de clinique,
- 1 médecin cadre.

Durant la nuit, le week-end et jours fériés, le service de garde est assuré par :

- 1 médecin assistant (sur place),
- 1 chef de clinique (sur place),
- 1 médecin cadre de piquet disponible dans les 15 minutes et 2ème médecin cadre disponible dans l'heure suivant l'appel.

3.3 Administration

A l'arrivée dans le service, le médecin en formation approfondie reçoit une formation sur le dossier médical informatisé (Phoenix), incluant la prescription informatisée des médicaments et les outils pour la création des avis et lettres de sorties, ainsi que le formulaire utilisé pour les consultations ambulatoires.

Une formation sur la facturation des prestations ambulatoires est donnée par les responsables du service de facturation de l'Hôpital de Sion.

3.4 Mesures en faveur de l'assurance-qualité et sécurité des patients

Un système de déclaration d'incidents critiques (CIRS) est mis en place et utilisé régulièrement pour améliorer nos prestations. Chaque patiente a dans son dossier informatisé un lien direct qui permet de déclarer un incident lors de sa prise en charge ambulatoire / stationnaire.

Un quality officer s'occupe de centraliser les déclarations d'incidents et les analyse afin d'améliorer le processus incriminé dans l'incident.

De plus, pour promouvoir la sécurité des patientes, il existe un contrôle électronique de la prescription de médicaments dans le dossier informatisé des patientes.

3.5 Directives spécifiques à la Clinique

Le CDC en formation approfondie de sénologie devra superviser les internes dans le service. Le candidat devra également participer au système de garde du service notamment en salle d'accouchement durant les nuits, les weekends et les jours fériés.

4. Contenu de la formation post graduée approfondie

4.1 Quels contenus de la formation sont enseignés au candidat, selon quel calendrier et quel degré de compétence?

Les contenus de la formation approfondie enseignés aux candidats sont ceux décrits dans le point 3 de l'Annexe 6 du plan de formation approfondie en sénologie gynécologique de l'ISFM, à savoir:

- Collaboration pluridisciplinaire et transversale de la prise en charge des affections bénignes et malignes du sein,
- Connaissances des modalités d'imagerie mammaire, gestes diagnostiques et repérages préopératoires, techniques de pathologie et immunohistochimie,
- Connaissances des traitements adjuvants (radiothérapie, chimiothérapie, immunothérapie et hormonothérapie) ainsi que de leurs éventuels effets indésirables,
- Conseil génétique, préservation de la fertilité, oncogériatrie,
- Le travail en réseau avec les infirmières spécialisées, les physiothérapeutes, les soins de support (psychologique, palliatif, de réinsertion professionnelle, sexologue, la Ligue Valaisanne contre le Cancer et les associations de patients,
- Les connaissances et maitrises chirurgicales sont décrites au paragraphe suivant, 4.2.

Ces connaissances sont acquises durant la période de formation de 3 années, comprenant également 6 semaines d'immersion dans les autres disciplines impliquées (diagnostic mammaire, pathologie mammaire, radio-oncologie, oncologie, chirurgie plastique et reconstructive, consultation d'oncogénétique) à hauteur de 3 journées au minimum par spécialité.

De façon plus détaillée, durant la première année, le candidat(e) à la formation approfondie est supervisé(e) par un médecin cadre. Les dossiers de nouveaux cas de cancer devront être discutés avec le médecin cadre et les propositions de traitement validés lors d'un entretien hebdomadaire afin de bénéficier d'un accompagnement privilégié et de favoriser une relation de confiance.

Toutes les interventions seront effectuées avec un médecin cadre, membre de l'équipe centrale du Centre du Sein, selon une échelle à quatre niveaux, afin d'évaluer le degré d'assistance que le candidat(e) a besoin pour effectuer une intervention chirurgicale :

- Identifie et décrit les étapes de l'intervention,
- Le candidat(e) bénéficie d'une aide active,
- Le candidat(e) bénéficie d'une aide passive,
- Le candidat(e) est seulement observé par le cadre.

(DA DaRosa, A Theory-Based Model for Teaching and Assessing Residents in the Operating Room J. Hosp. Med. 2014).

Le candidat(e) recevra aussi un feedback hebdomadaire bienveillant afin de pouvoir se développer et s'améliorer. Cette première année, permet de poser les bases de la formation et permet aussi au candidat(e) de pouvoir effectuer le nombre minimum de chirurgie (30 cas) afin d'être considéré comme un membre de l'équipe centrale durant sa deuxième et troisième année de formation.

En fonction de son évolution tant au niveau théorique que pratique ainsi que de son attitude, le candidat sera de plus en plus autonome.

Sa semaine type au nouveau clinique sera planifiée de cette façon :

- 5 demi-journées de consultations (consultations de sénologie générale, de suivi, nouveaux cas)
- 1 journée de bloc
- 2 demi-journées d'administration afin de pouvoir gérer ses dossiers
- 1 demi-journée dédiée au projet de recherche

Par ailleurs, le contenu théorique est également assimilé au travers de la participation aux réunions de concertation pluridisciplinaires hebdomadaires (pré- et post-opératoire), ainsi qu'à la participation à des cours et congrès reconnus par la SSGO à l'article 2.3.3 de l'Annexe 6 du plan de formation approfondie en sénologie gynécologique.

4.2 Quelles interventions, opérations et autres mesures, conformément au programme de formation post graduée, peuvent être réalisées avec les connaissances requises?

La réalisation des différents actes médicaux et chirurgicaux correspond à ceux décrits au point 3.2 de l'Annexe 6 du plan de formation approfondie en sénologie gynécologique. Ces différents actes médicaux doivent être réalisés après une formation théorique adaptée et sous la supervision de médecins cadres présents en permanence comme décrit dans le paragraphe 2.1.

- La formation approfondie en sénologie permet la réalisation du catalogue opératoire requis sur la période de formation approfondie pour la discipline, à savoir:
- Chirurgie bénigne et à risque **(20 cas)**
- Chirurgie oncologique:
 - o Gestes mammaires **(100 cas)** comprenant:
 - Chirurgie conservatrice du sein, tumorectomies simples ou interventions après repérage, chirurgie oncoplastique de niveau I, II et III
 - Mastectomie simple
 - Mastectomie avec épargne cutanée ou épargne de la plaque aréolo-mamelonnaire (skin-sparing et nipple skin sparing mastectomies) avec reconstruction immédiate
 - o Chirurgie axillaire :
 - Excision du ganglion sentinelle **(50 cas)**,
 - Dissection axillaire ciblée, curage axillaire, exérèse de récurrence axillaire **(15 cas)**.
 - o Assistance pour les reconstructions mammaires (lambeaux libres et pédiculés, prothèses) lors des interventions effectuées conjointement avec les plasticiens

Participation à des études cliniques portant sur la chirurgie oncologique mammaire (TAXIS, Senosi) et la prise en charge du cancer du sein plus généralement

4.3 Avec la qualification et la disponibilité adéquates, quelles rotations sont possibles dans d'autres disciplines?

Des rotations sont possibles et sont requises avec d'autres spécialités (à hauteur de 3 jours par spécialité) du sein du Centre du sein (radiologie, pathologie, oncologie médicale, radio-oncologie, oncogénétique, chirurgie plastique) et plus largement au sein du centre hospitalier du Valais Romand.

4.4 Formation théorique structurée en interne, y c. journal club

Lundi :

14h00-15h30 : Colloque d'onco-gynécologie (« Tumor Board »), ICHV

17h30-19h00 : Colloque pré-thérapeutique (sénologie), Salle de radiologie (Hôpital de Sion)

Mardi :

07h45-08h45 : Colloque de formation (1 crédit SSGO) ouvert également aux médecins installés, Hôpital de Sion, Etage A 243 (présentations faites par des médecins cadres du Services de gynécologie et d'obstétrique, invités des autres Service de l'Hôpital de Sion ou par des invités externes)

Mercredi :

07h45- 08h45: Journal-Club

Jeudi :

8h15-9h45 Formation continue avec la médecine interne

Vendredi :

08h15-09h15 Distinguished - colloque d'oncologie retransmis du CHUV service d'oncologie, ICHV

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

Colloque de remise de garde et de discussion de cas avec au minimum 2 médecins cadres.

Forum valaisan de Gynécologie : demi-journée de formation en gynécologie et onco-gynécologie (4 crédits de formation SSGO) durant le mois de mars ou avril chaque année.

Octobre rose : demi-journée de formation dédiée au cancer du sein (4 crédits de formation SSGO) mois d'octobre chaque année

4.5 Formation structurée en externe

Les médecins en formation approfondie bénéficient de cinq jours de formation et 2000 CHF/année pour les assister dans leur formation continue structurée en externe. La liste des formations continues spécifiques est consultable sur le site de la SSGO et de la Société Suisse

de Sénologie. 40 crédits de formation spécifique seront exigés à la fin de la période de formation ainsi que l'obtention du diplôme Suisse de sénologie de la Société Suisse de Sénologie sous forme de 2 modules de 2 jours et demi, organisé chaque deux ans. m

4.6 Bibliothèque

Les médecins-assistants ont accès par l'intermédiaire de l'intranet à quasiment toutes les revues médicales référencées. Un documentaliste, M. Jean Perrenoud est à disposition si certains articles ne sont pas disponibles sur intranet. Si un article n'est pas disponible, une demande doit être envoyée et ce dernier est retourné dans un délai de 2 à 7 jours.

L'accès aux ressources de la littérature de spécialité est assuré par l'intermédiaire d'une bibliothèque qui contient l'accès libre à UpToDate®, PubMed, BMJ best practice, librairie Cochrane, les principales revues de Gynécologie et Obstétrique. Les médecins en formation peuvent consulter les avis d'expert et les protocoles d'information en vue des procédures chirurgicales sur le site du SSGO. Chaque médecin a un code d'accès personnel pour EGONE.

4.7 Recherche

Bien qu'il n'y ait pas d'unité de recherche structurée au sein du Service de Gynécologie-obstétrique, il est toutefois possible de réaliser des travaux de recherche. L'encadrement de travaux de recherche variés est assuré par l'intermédiaire des médecins cadres. Le service et le centre du sein participent à plusieurs études cliniques uni- ou multicentriques (Senosi, Taxis). Les frais de publications des articles scientifiques sont couverts par le CHVR.

4.8 Modes d'enseignement, p. ex. simulateurs d'opérations

Nous avons plusieurs simulateurs (bassin / mannequins) disponibles dans le service, ainsi qu'un Centre de Simulation à Sierre.

5. Evaluations

5.1 Evaluations en milieu de travail (EMiT): Mini-CEX / DOPS

Des mini-CEX et DOPS sont réalisés régulièrement par les médecins chef(fe)s de clinique interlocuteurs des médecins assistants et ceci sous la supervision des médecins cadres référents. Ces évaluations se font minimum 2 fois par semestre, soit 4 fois par année.

5.2 Entretien d'entrée en fonction / entretien de suivi

Le médecin en formation aura un entretien d'entrée lors de son début dans l'unité. Les objectifs et exigences lui seront communiqués.

Les médecins en formation sont également évalués au cours d'un entretien tous les 6 mois, par le responsable de l'unité dans laquelle ils ont effectué leur rotation, au moyen d'un formulaire contenant des rubriques précises (connaissances, compétences et attitude, évaluation globale).

Le certificat d'évaluation de la ISFM (via le e-log book) est validé par le chef de service à l'issue de chaque année, sur la base des évaluations mentionnées précédemment.

5.3 Entretien d'évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM

Le certificat d'évaluation de la ISFM (via le e-log book) est validé par le chef de service à l'issue de chaque année, sur la base des évaluations mentionnées précédemment lors d'un entretien personnel.

5.4 Autres

Le médecin en formation peut demander à tout moment un feed-back de son tuteur ou du responsable de l'unité / du service.

6. Candidature

6.1 Date(s) pour déposer une candidature

Les candidatures sont consultées régulièrement par Prof Daniela Huber. Un premier tri parmi les candidatures est effectué rapidement et le candidat est informé si sa candidature est retenue ou non. Les candidats retenus sont invités pour une séance d'audition.

6.2 Adresse pour déposer une candidature

Prof. Daniela Emanuela Huber : DanielaEmanuela.Huber@hopitalvs.ch

Les candidatures peuvent se faire également sur le site intranet de CHVR. Dans ce cas, les candidatures sont transmises par le service RH à Prof Daniela Huber.

6.3 Documents à joindre à la candidature, p. ex.:

- Lettre de motivation exprimant l'objectif professionnel
- Curriculum vitæ avec un tableau récapitulatif de la formation postgraduée accomplie jusqu'à présent
- Titre de formation post-graduée en gynécologie et obstétrique
- Certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation accomplie jusqu'à présent),
- Liste des autres formations postgraduées accomplies
- Catalogue des opérations,
- Liste des publications,
- Lettre de référence

6.4 Critères de sélection / conditions requises pour être engagé, p. ex.:

- Médecin titulaire d'une autorisation d'exercer en Suisse (diplôme suisse ou équivalence MEBEKO),
- Titulaire du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Motivation dans le domaine de la sénologie objectivée par des travaux déjà réalisés durant l'internat
- Titulaire d'une thèse serait un atout

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

En fonction des critères cités ci-dessus 6.4, les dossiers sont sélectionnés et les candidats invités pour un entretien en présence du médecin chef du service, du médecin responsable de l'unité de sénologie et des ressources humaines.

Après l'entretien, les candidats reçoivent une confirmation écrite de leur engagement ou non engagement dans le mois qui suit l'entretien.

6.6 Contrat d'engagement (cf. formulaire séparé « Contrat de formation post graduée »)

Le candidat qui est engagé pour la formation approfondie de sénologie aura un contrat de trois ans si sa formation complète est effectuée dans le service. Cependant, ce contrat peut être résilié si le candidat ne répond pas aux exigences de savoir-faire et savoir-être.

De plus, en fonction des collaborations avec d'autres centres, des contrats d'une ou deux années peuvent aussi se faire.

Dernière révision: 27 août 2012; approuvée par le Comité de l'ISFM le 13 septembre 2012, actualisée le 2 avril 2013, le 27 novembre 2015, le 25.9.2018